

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2020

L'an deux mil vingt le dix juin à 20 h 00,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry ROUYER, Maire.

Etaient présents : François ALLERMOZ, Camille BERTINE, Christel BLAISE, Hervé DEJOUX, Willy DESHAYES, Laurent FOURMOND, Jeannine GATIN, Bruno GERVOT, Arnaud GIRARD, Damien HENO, Sophie HUBERT-TIPHANGNE, Richard LEGLAIVE, Virginie MARTINS-MELO, Valérie PAMART, Amélia PEREIRA, Joël PEROT, Sébastien PION, Valérie PIQUE, Didier PREHU, Nathalie RAYMON, Thierry ROUYER, Lucile TISSERAND, Gwenaëlle WARNET. Formant la majorité des membres en exercice.

Mme WARNET accepte les fonctions de secrétaire de séance.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

01 - N°DCM2020/18 Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil

DONNE pouvoir à Monsieur Thierry ROUYER, Maire, pour la durée du présent mandat, afin de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et ce, dans les limites susmentionnées. Adopté par 18 voix pour et 5 abstentions (C.BLAISE, H.DEJOUX, R.LEGLAIVE, S.PION, N.RAYMON) par un scrutin public.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

02 - N°DCM2020/19 Commission d'Appel d'Offres

Proclame élus les membres titulaires suivants : Mme TISSERAND, Mme PEREIRA, M.PION.

Proclame élus les membres suppléants suivants : Mme PAMARD, M.PEROT, Mme RAYMON.

03 - N°DCM2020/20 Commission Culture – Gestion du développement du parc du château

INSTITUE une commission Culture – Gestion du développement du parc du château, composée de 4 (quatre) membres, chargée d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ces membres, DONNE l'autorisation pour ouvrir cette commission à des membres extérieurs, à titre consultatif, de manière temporaire ou permanente pour apporter des aides ponctuelles sur des sujets particuliers, DESIGNNE à la commission les membres suivants : M.PEROT Joël, M.HENO Damien, Mme WARNET Gwenaëlle, M.LEGLAIVE Richard, et RAPPELLE que Monsieur Thierry ROUYER, Maire, est président de droit de cette commission. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

04 - N°DCM2020/21 Commission Cadre de vie

INSTITUE une commission cadre de vie, composée de 4 (quatre) membres, chargée d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ces membres, DONNE l'autorisation pour ouvrir cette commission à des membres extérieurs, à titre consultatif, de manière temporaire ou permanente pour apporter des aides ponctuelles sur des sujets particuliers, DESIGNNE à la commission les membres suivants : Mme PIQUE Valérie, Mme BERTINE Camille, Mme MARTINS-MELO Virginie, M.DEJOUX Hervé, et RAPPELLE que Monsieur Thierry ROUYER, Maire, est président de droit de cette commission. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

05 - N°DCM2020/22 Commission Aménagement du territoire et urbanisme

INSTITUE une commission aménagement du territoire et urbanisme, composée de 4 (quatre) membres, chargée d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ces membres, DONNE l'autorisation pour ouvrir cette commission à des membres extérieurs, à titre consultatif, de manière temporaire ou permanente pour apporter des aides ponctuelles sur des sujets particuliers, DESIGNNE à la commission les membres suivants : M.PREHU Didier, M.FOURMOND Laurent, Mme BERTINE Camille, M.PION Sébastien, et RAPPELLE que Monsieur le Maire, est président de droit de cette commission, Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

06 - N°DCM2020/23 Commission Scolaire, enfance et jeunesse – Gestion du patrimoine et des bâtiments communaux – Sécurité

INSTITUE une commission Scolaire, enfance et jeunesse – Gestion du patrimoine et des bâtiments communaux – Sécurité, composée de 4 (quatre) membres, chargée d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ces membres, DONNE l'autorisation pour ouvrir cette commission à des membres extérieurs, à titre consultatif, de manière temporaire ou permanente pour apporter des aides ponctuelles sur des sujets particuliers, DESIGNNE à la commission les membres suivants : M.GIRARD Arnaud, M.DESHAYES Willy, M.ALLERMOZ François, Mme RAYMON Nathalie, et RAPPELLE que M.Le Maire est président de droit de cette commission. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

07 - N°DCM2020/24 Commission Communication – Participation citoyenne – Economie de proximité (commerçants/artisans)

INSTITUE une commission Communication – Participation citoyenne – Economie de proximité (commerçants /artisans), composée de 4 (quatre) membres, chargée d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ces membres, DONNE l'autorisation pour ouvrir cette commission à des membres extérieurs, à titre consultatif, de manière temporaire ou permanente pour apporter des aides ponctuelles sur des sujets particuliers, DESIGNNE à la commission les membres suivants : Mme HUBERT-TIPHANGNE Sophie, M.HENO Damien, Mme WARNET Gwenaëlle, Mme BLAISE Christel, et RAPPELLE que M.Le Maire est président de droit de cette commission. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

08 - N°DCM2020/25 Commission Logement

INSTITUE une commission Logement, composée de 3 (trois) membres, chargée d'étudier les questions soumises au conseil municipal soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres, dans les affaires concernant le logement, DONNE l'autorisation pour ouvrir cette commission à des membres extérieurs, à titre consultatif, de manière temporaire ou permanente pour apporter des aides ponctuelles sur des sujets particuliers, DESIGNNE à la commission les membres suivants : Mme GATIN Jeannine, M.PEROT Joël, Mme BLAISE Christel, et RAPPELLE que Thierry ROUYER, Maire, est Président de droit de cette commission. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

09 - N°DCM2020/26 Commission Finances

INSTITUE une commission finances, composée de 4 (quatre) membres, chargée d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ces membres, DONNE l'autorisation pour ouvrir cette commission à des membres extérieurs, à titre consultatif, de manière temporaire ou permanente pour apporter des aides ponctuelles sur des sujets particuliers, DESIGNNE à la commission les membres suivants : Mme PAMARD Valérie, Mme PEREIRA Amélia, Mme TISSERAND Lucile, M.LEGLAIVE Richard, et RAPPELLE que Monsieur Thierry ROUYER, Maire, est président de droit de cette commission. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

DESIGNATION DE DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

10 - N°DCM2020/27 Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS

- FIXE à dix (10) le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, étant entendu qu'une moitié est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.

Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

11 - N°DCM2020/28 Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

PROCLAME membres du conseil d'administration : Liste 1 : Mme GATIN Jeannine, M.DESHAYES Willy, M.FOURMOND Laurent, Mme TISSERAND Lucile, M.LEGLAIVE Richard.

12 - N°DCM2020/29 Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de la Région d'Arpajon (SIEGRA)

Par un scrutin public, à l'unanimité, ÉLIT, délégués titulaires : M.ROUYER Thierry et M.PEROT Joël.

Par un scrutin public, à l'unanimité, ÉLIT, délégués suppléants : M.PREHU Didier et M.PION Sébastien.

13 - N°DCM2020/30 Election du délégué au CNAS

ELIT, pour le présent mandat : UNE déléguée titulaire : Mme GATIN Jeannine pour représenter la commune au sein du Comité National d'Action Sociale. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

14 - N°DCM2020/31 Désignation du délégué au Conseil d'Administration du collège « La Fontaine aux Bergers »

DESIGNE, Mme MARTINS-MELO Virginie par un scrutin public, par 18 voix pour la liste 1 et 5 voix (C.BLAISE, H.DEJOUX, R.LEGLAIVE, S.PION, N.RAYMON) pour la liste 2.

15 - N°DCM2020/32 Désignation d'un représentant au CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination Gérontologique d'Orgessonne)

DESIGNE Mme GATIN Jeannine par un scrutin public, par 18 voix pour la liste 1 et 5 voix (C.BLAISE, H.DEJOUX, R.LEGLAIVE, S.PION, N.RAYMON) pour la liste 2.

16 - N°DCM2020/33 Désignation du correspondant Défense

DESIGNE M.DESHAYES Willy par un scrutin public, par 18 voix pour la liste 1 et 5 voix (C.BLAISE, H.DEJOUX, R.LEGLAIVE, S.PION, N.RAYMON) pour la liste 2.

17 - N°DCM2020/34 Désignation du représentant à l'association Ter@tec

DESIGNE M.PEROT Joël par un scrutin public, par 18 voix pour la liste 1 et 5 voix (C.BLAISE, H.DEJOUX, R.LEGLAIVE, S.PION, N.RAYMON) pour la liste 2.

18 - N°DCM2020/35 Désignation d'un référent Plan Communal de Sauvegarde

DÉSIGNE M.GERVOT Bruno responsable opérationnel de la réserve et M.DESHAYES Willy référent Plan Communal de Sauvegarde par 18 voix pour la liste 1 et 5 voix (C.BLAISE, H.DEJOUX, R.LEGLAIVE, S.PION, N.RAYMON) pour la liste 2,.

19 - N°DCM2020/36 Désignation du correspondant Sécurité Routière

DÉSIGNE M.GERVOT Bruno par un scrutin public, par 18 voix pour la liste 1 et 5 voix (C.BLAISE, H.DEJOUX, R.LEGLAIVE, S.PION, N.RAYMON) pour la liste 2.

DISPOSITION CONCERNANT LES ÉLUS**20 - N°DCM2020/37 Indemnités de fonctions des Adjointes au Maire**

ATTRIBUE aux Adjointes les indemnités de fonction au taux de 19.8 % de l'indice brut 1027, base de la rémunération des fonctionnaires, DIT que les indemnités seront versées à partir de la date de l'élection du Maire et des adjointes, soit le 25/05/2020. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

21 - N°DCM2020/38 Formation des élus

FIXE les orientations pour la durée du mandat de la formation des conseillers municipaux, des adjointes et du maire. Tous les membres du Conseil Municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions (article L.2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales), FIXE le montant des crédits ouverts au titre de la formation sur la base de 5 % de l'enveloppe maximale des indemnités de fonction susceptible d'être allouée aux élus locaux. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

22 - N°DCM2020/39 Frais de représentation du Maire

DECIDE d'attribuer des frais de représentation à Monsieur le Maire sous la forme d'une enveloppe maximum annuelle à compter de 2020, FIXE le montant de cette enveloppe maximum annuelle versée à Monsieur le Maire à 2 000 (deux mille) euros. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

FINANCES**23 - N°DCM2020/40 Décision modificative n°1 Budget Principal 2020 - M14**

FONCTIONNEMENT	Dépenses en €	Recettes en €
Chapitre 022 – dépenses imprévues	- 20 138,38	
Article 6574 – Subventions aux associations	18 030,00	
Article 678 – autres charges exceptionnelles (ajustement compte DFT – régie)	2 108,38	
Total Section de Fonctionnement	00,00	00,00

APPROUVE la Décision Modificative n°1 ci-dessus. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

24 - N°DCM2020/41 Vote des subventions aux associations

DÉCIDE DE VERSER les subventions aux associations suivant la liste ci-dessous, pour 18 030 € :

ASSOCIATIONS	MONTANT ATTRIBUÉ
Amicale des DG	100 €
Association des Parents d'Elèves Indépendants de Bruyères-le-Châtel – Ollainville – Arpajon (APEIBLC)	300 €
Ateliers de Bruyères	400 €
Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)	500 €
Cercle Généalogique	200 €
Echo des enfants	300 €
FNACA	360 €
Forme et Bien-Être	400 €
Les Fripouilles	450 €
Gym Form' Détente	1 500 €
Judo Club de Bruyères	2 000 €
La Lisière	2 000 €
Nous Refusons de Nous Taire !	270 €
Repères	5 000 €
Souffle	150 €
Tae Kwon Do	1 500 €
Tourbillons	2 000 €
USEP Les Coquelicots BLC	300 €
USEP Ecole Maternelle	300 €
TOTAL	18 030 €

Adopté par 18 voix pour et 4 abstentions (C.BLAISE, H.DEJOUX, R.LEGLAIVE, S.PION) par un scrutin public.

AFFAIRES SOCIALES**25 - N°DCM2020/42 Convention avec l'association REPERES**

APPROUVE la convention avec l'association REPERES et AUTORISE M.Le Maire à la signer. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

AFFAIRES DIVERSES**26 – JURY D'ASSISES**

Il est procédé au tirage au sort.

QUESTIONS DIVERSES

Des questions diverses sur les points ci-dessous ont été abordées.

27 – Voirie**28 – Eglise****29 – Dépôts de déchets**

Extrait pour affichage, en Mairie,
Le 19/06/2020
Le Maire,

Thierry ROUYER